


<i>Discipline</i> :				<i>Dojo: Ganges</i> : St Martin de Londres : St Hippolyte du Fort : St Bauzille-de-Putois		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
NOM :		Grade:					
PRENOM :		Kata :					
Date de naissance :		Passeport:					
Adresse :		Loisir <input type="checkbox"/>					
Code postal :		Compétition <input type="checkbox"/>					
Commune :							
Profession :							
Tel :							
Mail :	@						
Cotisation <input type="checkbox"/>		Certificat Médical <input type="checkbox"/>					
Année		Trimestre					
Date d'inscription : / /		Date d'arrivé:					
Montant:		Date de fin					
		De règlement:					
		Montant:					

IMPORTANT :


Possibilité de régler sa cotisation en 1, 2 ou 3 fois maximum mais la totalité du règlement de la cotisation doit se faire le jour de l'inscription.

Aucun n'acompte ne sera accepté en raison d'abus et de non respect de la part de certains adhérents.

Aucun Remboursement ne pourra être effectué.

(une cotisation annuelle sert au fonctionnement annuel de la structure et non a une prestation de service.)

Page 1 et 2 , Lu et accepté le __/__/_____ signature

<i>Discipline</i> :				<i>Dojo: Ganges</i> : St Martin de Londres : St Hippolyte du Fort : St Bauzille-de-Putois		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
NOM :		Grade:					
PRENOM :		Kata :					
Date de naissance :		Passeport:					
Adresse :		Loisir <input type="checkbox"/>					
Code postal :		Compétition <input type="checkbox"/>					
Commune :							
Profession :							
Tel :							
Mail :	@						
Cotisation <input type="checkbox"/>		Certificat Médical <input type="checkbox"/>					
Année		Trimestre					
Date d'inscription : / /		Date d'arrivé:					
Montant:		Date de fin					
		De règlement:					
		Montant:					

IMPORTANT :

Possibilité de régler sa cotisation en 1, 2 ou 3 fois maximum mais la totalité du règlement de la cotisation doit se faire le jour de l'inscription.

Aucun n'acompte ne sera accepté en raison d'abus et de non respect de la part de certains adhérents.

Aucun Remboursement ne pourra être effectué.

(une cotisation annuelle sert au fonctionnement annuel de la structure et non a une prestation de service.)

Page 1 et 2 , Lu et accepté le __/__/_____ signature

REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE KALY CLUB

Règlement Intérieur

- Tout adhérent doit avoir réglé le montant de sa cotisation pour pratiquer une activité.

Pack Hygiène (pour un Club propre et sain)

- L'accès aux cours est réservé aux adhérents a jour de leur inscription et cotisations .
- Une tenue de Sport propre et correcte est exigée
- Torse nue interdit
- Se munir d'une paire de chaussure de sport réservée seulement a la salle (Gym , Boxe , Musculation , Speed Ball)
- Se Munir d'une serviette éponge propre (Gym , Boxe , Musculation , Speed Ball)
- L'accès au Tatamis ne peut se faire qu'en présence d'un professeur , pied nu (sans chaussettes ni chaussures)
- Les ongles pieds et mains doivent être coupés courts (Pour les sports de combats)
- Bagues , bracelets , montres , piercing sont interdits pendant les cours (Pour les sports de combats)
- Tout Déplacement Hors du Tatamis doit être fait avec des chaussures aux pieds .
- Tout Déplacement Hors des salles de Gymnastique ou Boxe ou Musculation doit être fait avec des chaussures aux pieds différentes de celles utilisées pour l'activité .

Musculation

- Seuls les adhérents inscrits dans cette discipline peuvent accéder a la salle de Musculation .
- Remettre les altères et poids en place , ainsi que décharger les barres après utilisation .
- Ne pas déplacer les Machines .
- Respecter les zones de travail
- La Salle est formellement interdite aux enfants même accompagnés .

Gymnastique / Sport de combat

- Le club décline toutes responsabilités en dehors des heures de cours. (Inscription aux cours)
- Pour le bon déroulement des cours , vous êtes priés de respecter les horaires (Voir Planning)
- La Prise de nourriture est interdite a l'intérieur du club
- Les bouteilles d'eau sont recommandées afin d'éviter les sorties de cours

Le non respect des règles d'hygiène , de sécurité et du règlement intérieur entraînera l'exclusion du club sans remboursement

Autorisation du droit a l'image avec la signature du règlement interieur

Tout adhérent accepte ce contrat club , et le respecte . (Date , Signature suivie de la Mention « J' accepte les clauses de ce contrat Club Page 1 et 2 » .

REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE KALY CLUB

Règlement Intérieur

- Tout adhérent doit avoir réglé le montant de sa cotisation pour pratiquer une activité

Pack Hygiène (pour un Club propre et sain)

- L'accès aux cours est réservé aux adhérents a jour de leur inscription et cotisations .
- Une tenue de Sport propre et correcte est exigée
- Torse nue interdit
- Se munir d'une paire de chaussure de sport réservée seulement a la salle (Gym , Boxe , Musculation , Speed Ball)
- Se Munir d'une serviette éponge propre (Gym , Boxe , Musculation , Speed Ball)
- L'accès au Tatamis ne peut se faire qu'en présence d'un professeur , pied nu (sans chaussettes ni chaussures)
- Les ongles pieds et mains doivent être coupés courts (Pour les sports de combats)
- Bagues , bracelets , montres , piercing sont interdits pendant les cours (Pour les sports de combats)
- Tout Déplacement Hors du Tatamis doit être fait avec des chaussures aux pieds .
- Tout Déplacement Hors des salles de Gymnastique ou Boxe ou Musculation doit être fait avec des chaussures aux pieds différentes de celles utilisées pour l'activité .

Musculation

- Seuls les adhérents inscrits dans cette discipline peuvent accéder a la salle de Musculation .
- Remettre les altères et poids en place , ainsi que décharger les barres après utilisation .
- Ne pas déplacer les Machines .
- Respecter les zones de travail
- La Salle est formellement interdite aux enfants même accompagnés .

Gymnastique / Sport de combat

- Le club décline toutes responsabilités en dehors des heures de cours. (Inscription aux cours)
- Pour le bon déroulement des cours , vous êtes priés de respecter les horaires (Voir Planning)
- La Prise de nourriture est interdite a l'intérieur du club
- Les bouteilles d'eau sont recommandées afin d'éviter les sorties de cours

Le non respect des règles d'hygiène , de sécurité et du règlement intérieur entraînera l'exclusion du club sans remboursement

Autorisation du droit a l'image avec la signature du règlement interieur

Tout adhérent accepte ce contrat club , et le respecte . (Date , Signature suivie de la Mention « J' accepte les clauses de ce contrat Club Page 1 et 2 » .